



# L'ÉCONOMIE PRIVÉE : UN FACTEUR DE PROSPÉRITÉ

AGEFI - 23.01.2023

## «LA PROSPÉRITÉ NE SE DÉCRÈTE PAS ET ELLE EST AVANT TOUT DUE À CE MONDE TANT CRITIQUÉ DE L'ÉCONOMIE PRIVÉE.»

**On brocarde volontiers l'économie privée... et pourtant, son dynamisme est garant de notre prospérité et de nos emplois**

Il est de bon ton, dans les cercles communément désignés de progressistes, de fustiger l'économie privée, ses acteurs et ses mécanismes. Ce monde imparfait car vecteur d'inégalités et considéré comme pénible voire aliénant n'est au mieux que toléré, au pire tout simplement appelé à la disparition. Dans le même temps, on voit les mêmes cercles convoquer le tribunal médiatique lorsque l'inflation n'est pas compensée par une augmentation des salaires au moins égale, appeler à une réglementation renforcée pour brider le prix de certaines denrées ou exiger que soient fournis au moindre prix des produits qui viendraient à se raréfier. On bascule alors rapidement vers un appel à l'économie réglementée ou, mieux, administrée (par les collectivités publiques ou des entités parapubliques). Hors l'Etat et ses multiples ramifications, point de salut !

Ce qu'on peut qualifier de mythe de l'économie réglementée a assurément de beaux jours devant lui, et la récente pandémie n'a certes pas ralenti la tendance, bien au contraire. La mainmise des acteurs de la santé et de la prévention sur l'activité de l'ensemble de l'économie a instillé l'idée que l'on pouvait sans trop de dommages s'accommoder de restrictions croissantes, compensées par une perfusion financière.

C'est oublier tout d'abord que les mesures prises durant la pandémie, pour exceptionnelles qu'elles furent, étaient limitées dans le temps et qu'elles ont eu un coût que d'aucuns considèrent comme astronomique. En chiffres réels, l'effort a

dépassé les 30 milliards de francs, montant qu'il s'agira dorénavant d'amortir et de rembourser. Mais si notre pays a pu, sans grand dommage financier, surmonter la crise, c'est surtout du fait que l'exercice discipliné du frein à l'endettement, couplé au dynamisme d'une économie apte à fournir des recettes fiscales en constante augmentation, avait permis de réduire la dette durant la décennie précédente.

C'est oublier aussi que la prospérité ne se décrète pas et qu'elle est avant tout due à ce monde tant critiqué de l'économie privée. Une activité économique soutenue est le fruit d'une multitude de facteurs, aux premiers rangs desquels figure un cadre normatif approprié, qui ne passe pas par les procédures administratives mais bien par des espaces de liberté propices à la création et aux échanges. La recherche et développement sont pour l'essentiel financés par des acteurs privés, loin devant les aides publiques ; ils permettent au tissu économique d'innover et de se développer et doivent dès lors être favorisés. Une fiscalité modérée permet de réinvestir des moyens dans l'outil de production tandis que la vivacité des échanges intra- et internationaux favorise l'augmentation des salaires et le maintien ou la croissance du nombre d'emplois. En échange, les contributions fiscales elles aussi en croissance viennent alimenter les services publics et les collectivités.

L'année politique à venir sera focalisée sur les élections fédérales d'octobre prochain. Ce sera l'occasion de désigner des élus conscients du rôle déterminant d'une économie libre, ouverte et dispensatrice de prospérité. Tout le monde – acteurs publics et privés en sortira gagnant.

Jean-Hugues Busslinger